



La chorale est un enseignement optionnel qui est destiné à tous les élèves volontaires et dynamiques désirant partager leur plaisir de chanter.

Si cette activité fait travailler la voix, elle permet de découvrir une nouvelle palette de chants et de favoriser les échanges entre les élèves. C'est aussi l'occasion pour chacun de prendre confiance en lui et de se responsabiliser pour un projet collectif.

Le programme prévisionnel de cette année regroupe des chansons, toutes issues de comédies musicales françaises et internationales, récentes ou plus anciennes.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues ! Il revient cependant à chacun de doser le nombre d'activités scolaires et extra-scolaires afin de pouvoir se rendre disponible en temps voulu.

La chorale ayant pour statut celui d'un enseignement complémentaire et non celui d'un club, toute inscription suppose la présence obligatoire de chacun à chaque séance, d'être à l'heure et cela pour l'année scolaire, et de participer au moins à deux concerts (un concert aura lieu en décembre, avant les vacances de Noël et un autre en juin). Comme tous les cours traditionnels, il y aura un contrôle des absences.

Les répétitions débuteront le 4 octobre 2016 et auront lieu tous les mardis, de 12h10 à 12h50 en salle U100 (salle polyvalente située près de l'administration). Un appel aura lieu dans la cour avant le début de chaque répétition, afin de regrouper les élèves.

Les élèves demi-pensionnaires bénéficieront d'un statut prioritaire à la cantine afin de pouvoir suivre l'enseignement dans de bonnes conditions.

Si vous désirez inscrire votre enfant à la chorale, merci de bien vouloir remplir le coupon ci-dessous que votre enfant me remettra lors des cours d'Education musicale ou bien à son professeur principal.

Erwan CABON
Professeur d'Education musicale et Chant chorale
erwan.cabon@enc92.fr

✂

La Chorale du Collège de Sèvres - Saison 2016-2017 - Fiche d'inscription

Je soussigné(e), Mme, M....., responsable de l'enfant de la classe de , désire l'inscrire à la chorale afin qu'il participe aux répétitions hebdomadaires (de 12h10 à 12h50, en salle U100) ainsi qu'aux représentations qui seront précisées ultérieurement. Je note que c'est un enseignement complémentaire qui nécessite la présence obligatoire de mon enfant en temps et en heure et que cette inscription tient lieu d'engagement de la part de l'élève et de sa famille pour l'année scolaire.

J'autorise / Je n'autorise pas (Rayez la mention inutile) mon enfant à apparaître sur des photos ou des vidéos de groupe qui pourront être prises à l'occasion des répétitions et/ou des concerts, et qui sont susceptibles d'être publiées sur le site Internet du collège.

À, le / / 201.....

Signature du responsable